



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUIN 2020

Le **jeudi 4 juin 2020 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Vincent SGARLATA

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à François CRAMILLY, Robin DAVID à William GUILLARD

### **Absent(s) non excusé(s):**

Sébastien PETIT, Amandine TAVARES GOMES, Jean Marie ALINE, Juanita AUGUSTIN, Juan Carlos VEGAS

### **Absent(s) excusé(s):**

Patrick GIRAUD

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LE COUSIN est nommée secrétaire de séance.

-----

## **BUDGET PRINCIPAL - VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - CM/20/034**

Après le vote du compte de gestion établi par Mme RUFFE, Trésorière de Duclair puis du compte administratif établi par Monsieur le Maire, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter l'affectation du résultat du budget principal de la Ville 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2019

AFFECTATION DU RESULTAT 2019	
<b>Rappel reports N-1</b>	
Rappel du report cumulé de la section d'investissement de l'année antérieure (N-1) :	-227 889,36 €
Rappel de l'excédent cumulé reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure (N-1) :	4 599 219,12 €
<b>Solde d'exécution 2019</b>	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	162 704,94 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 005 348,64 €
<b>TOTAL 2019</b>	
Résultat de fonctionnement	5 604 567,76 €
Résultat d'investissement	-65 184,42 €
<b>Restes à réaliser 2019</b>	
En dépenses pour un montant de :	881 076,12 €
En recettes pour un montant de :	
TOTAL	-881 076,12 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	
	5 604 567,76 €
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	
	-946 260,54 €
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section d'investissement</b>	
Affectation obligatoire au compte 1068	946 260,54 €
Affectation complémentaire en réserves au compte 1068	53 739,46 €
Excédent de fonctionnement capitalisé au 1068	1 000 000,00 €
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section de fonctionnement</b>	
Excédent de fonctionnement reporté au 002	4 604 567,76 €

Le compte administratif 2019 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 5 604 567,76€ il est proposé d'affecter 4 604 567,76€ en recettes de la section de fonctionnement au BP 2020 à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) et d'affecter 1 000 000€ en recette d'investissement à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) destinés à couvrir le besoin de financement de cette section.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair,

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19.

**CONSIDERANT** le tableau de l'affectation du résultat 2019 susmentionné,

**CONSIDERANT** que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat.

**PREND ACTE** de la présentation du compte administratif 2019.

**CONSTATE** les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2019, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2019 au BP 2020 comme suit :

- 002 – excédent de fonctionnement reporté : 4 604 567,76€
- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 1 000 000€
- 001 – solde d'investissement reporté : - 946 260,54€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 20 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
17	26	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 1 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le  
04 juin 2020

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

